

FORMATION **MAINTENANCE**

## Maintien de qualification [B2VL, BCL] et habilitation [B2TL]

[4 JOURS] 1 820 € H.T.\*

**35.6 %**  
des immatriculations sont des  
véhicules électrifiés en 2021

**LA NORME NF C 18-550**  
réglemente les interventions  
sur les VE-VH

**+ DE 50 000 STAGIAIRES FORMÉS**  
par le GNFA sur les technologies  
VE/VH liées à la prévention,  
la préparation et l'intervention

### INTERVENEZ SUR LES PACKS BATTERIE



Les constructeurs accélèrent le déploiement des véhicules électriques et hybrides afin de répondre aux enjeux environnementaux. **De plus en plus, de véhicules électrifiés entrent en atelier.** Leur technologie présente une architecture et des organes totalement nouveaux.

**Ces nouveautés modifient en profondeur les méthodes d'intervention.**

Ce parcours permet **renouveler l'avis sur habilitation (B0L, B2VL, BCL) et de consolider les acquis en vue d'obtenir l'avis favorable B2TL obligatoire pour pratiquer des activités sous-tension**

### POUR UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES

#### PUBLIC

Technicien Automobile  
Technicien Expert Après-vente  
Automobile



#### PRÉREQUIS

Voir page suivante



#### BÉNÉFICES

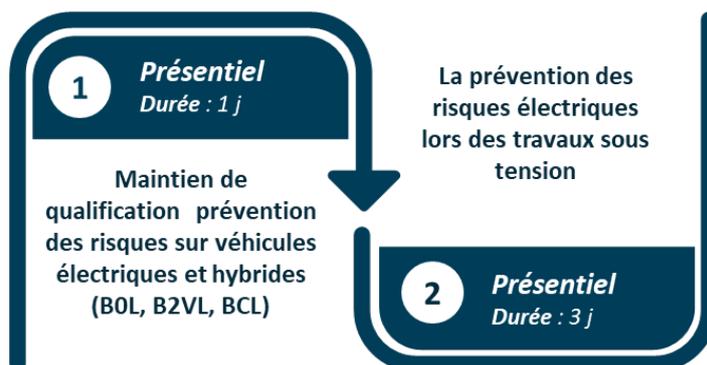
Des salariés en capacité  
d'intervenir en toute sécurité  
dans le respect  
de la norme NF C18-550

## PRÉREQUIS

- Avoir au moins 18 ans
- Avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique
- Effectuer une mesure à l'aide d'un multimètre ; effectuer un serrage au couple
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le domaine des travaux électriques hors tension
- Avoir été formé et habilité pour des opérations des domaines telles que les opérations hors tension selon les prescriptions de la norme NF C 18-550

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Un parcours réparti sur 2 blocs



**Durée totale du parcours : 28h**  
**4 jours de présentiel**

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS [Réf. 53055 – 1J + 3J soit 28H]

- Énumérer les risques inhérents à l'exécution d'opérations sur véhicules électriques et hybrides en référence aux prescriptions de l'Afnor C18-550
- Identifier les risques électriques et l'environnement liés aux interventions sur VE/VH
- Appliquer les méthodes d'intervention sur VE/VH

## POINTS CLÉS DE LA FORMATION

**NIVEAU : 1 / 2 / 3**

**PRÉSENTIEL [1 J soit 7H] : Maintien de qualification : La prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides (BOL, B2VL, BCL)**

- Identifier le risque et l'environnement
- Mettre en œuvre et respecter les consignes de sécurité
- Rappeler les prescriptions de l'Afnor C18-550
- Les risques électriques
- La procédure de consignation / intervention / déconsignation
- Réaliser une consignation / déconsignation
- Contrôle de l'équipement de protection individuelle (EPI)
- Contrôle de l'outillage isolé 1000V
- Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension (voisinage)
- Contrôle de conformité des titres d'habilitation
- Analyse du risque électrique
- Déterminer les rôles et responsabilités des acteurs de l'atelier



GNFA-AUTO.FR



**PRÉSENTIEL [3 J soit 28H] : La prévention des risques électriques lors de travaux sous tension (B2TL)****Le contenu**

- La validation des prérequis
- Les normes NF C18-505-1 et C18-505-2-1
- La connaissance approfondie en électricité
- Les différentes natures de travaux
- Les modes opératoires pour le T.S.T.
- L'intervention en cas d'accident corporel ou incendie

**Les applications pratiques**

- Effectuer les contrôles préliminaires : installation, mode opératoire, faisabilité
- Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension en respectant les modes opératoires du T.S.T.
- Connaître les documents (ATST, ITST, OTST, ...)
- Analyser le risque électrique

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

**MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION**

- Évaluations amont/ aval
- Évaluation réglementée en vue de l'obtention d'un avis favorable sur habilitation électrique dans le respect de la norme NF C18-550

**LES PLUS DU GNFA**

PLUS DE 50 ANS D'EXPERTISE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE.

**PLUS DE 300 INTERVENANTS**

experts dans les domaines techniques et tertiaires.

**MAÎTRISE**

Des experts métiers, spécialisés dans leur domaine de compétence, ayant exercé des fonctions techniques ou tertiaires dans le secteur.

**14 CENTRES DE FORMATION**

au plus proche des entreprises pour soutenir notre démarche de proximité.

**MOYENS**

Des centres sur toute la France, avec ateliers, showrooms et salles connectées.

**PLUS DE 40 000 PROFESSIONNELS**

formés chaque année sur des activités techniques et tertiaires.

**MÉTHODE**

Une pédagogie axée sur l'acquisition de compétences directement applicables en situation de travail. Des méthodes variées et innovantes.

**CONTACTEZ-NOUS**

Toutes nos formations sont déclinables en inter et intra. Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires **contactez votre interlocuteur commercial GNFA** ou notre **Service Relation Client au 09 71 01 02 11**



GNFA-AUTO.FR

